

EMPIRE CHÉRIFIEN  
 Protectorat de la République Française  
 AU MAROC

# Bulletin Officiel

**ABONNEMENTS :**

	MAROC	FRANCE et Colonies	ÉTRANGER
1 MOIS . . . .	4.50	6 fr.	7 »
3 MOIS . . . .	8 »	10 »	12 »
AN . . . . .	15 »	18 »	20 »

**ON PEUT S'ABONNER :**

À la Résidence de France, à Rabat,  
 à l'Office du Gouvernement Chérifien à Paris  
 et dans tous les bureaux de poste.  
 Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

**ÉDITION FRANÇAISE  
 Hebdomadaire**

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
 Résidence Générale de France à Rabat (Maroc)

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser  
 à la Direction du *Bulletin Officiel*.

Les mandats doivent être émis au nom de M. le  
 Trésorier Général du Protectorat.

**PRIX DES ANNONCES :**

Annonces judiciaires ( la ligne de 34 lettres,  
 et légales ) corps 8. . . . . **0.50**

Sur 4 colonnes :

Annonces et avis divers ( les dix 1<sup>res</sup> lignes, la ligne. **0.60**  
 les suivantes, — **0.50**

Pour les annonces réclames, les conditions  
 sont traitées de gré à gré.

Réduction pour les annonces et réclames  
 renouvelées.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats pour toute la zone du Protectorat Français de l'Empire Chérifien doivent être obligatoirement insérées au " Bulletin Officiel " du Protectorat.

**SOMMAIRE**

**PARTIE OFFICIELLE**

	PAGES
1. — Arrêté viziriel du 12 décembre 1914 portant nomination d'un membre du Conseil supérieur d'Ouléma . . . . .	885
2. — Arrêté viziriel du 12 décembre 1914 portant nomination des membres de la Commission municipale de Meknès . . . . .	885
3. — Arrêtés viziriels portant titularisations et nominations dans le personnel administratif de la zone du Protectorat Français de l'Empire Chérifien . . . . .	886
4. — Tableau d'avancement du personnel des Secrétaires-Greffiers et Commis de Secrétariat pour l'année 1915 . . . . .	886

**PARTIE NON OFFICIELLE**

5. — Situation politique et militaire du Maroc à la date du 26 Décembre 1914 . . . . .	887
6. — Direction des travaux militaires. — Note sommaire sur les Travaux en cours . . . . .	887
7. — Annonces et Avis divers . . . . .	890

**PARTIE OFFICIELLE**

**ARRÊTÉ VIZIRIEL DU 12 DÉCEMBRE 1914**  
 portant nomination d'un membre du Conseil Supérieur  
 d'Ouléma

LE GRAND VIZIR,

Vu l'article 2, paragraphe 3, de la Convention de Madrid ;

Vu le Dahir de Sa Majesté Chérifienne du 21 Moharrem 1332, article 3 ;

Vu l'Arrêté du 29 Djoumada el Oula 1332 (*Bulletin Officiel* n° 80) ;

**ARRÊTE :**

SI AHMED BEN BOUBAKER AOUAD, est nommé  
 membre du Conseil Supérieur d'Ouléma, en remplacement  
 de SI MOHAMMED RONDA, appelé à d'autres fonctions.

*Fait à Rabat, le 23 Moharrem 1333.  
 (12 Décembre 1914).*

M'HAMMED BEN MOHAMMED EL GUEBBAS, Grand Vizir.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

*Rabat, le 18 Décembre 1914.*

*Le Ministre Plénipotentiaire,  
 Délégué à la Résidence Générale,  
 SAINT-AULAIRE.*

**ARRÊTÉ VIZIRIEL DU 12 DÉCEMBRE 1914**  
 portant nomination des membres de la Commission  
 Municipale de Meknès.

LE GRAND VIZIR,

Vu le Dahir du 24 Rebia Tani 1331 (1<sup>er</sup> Avril 1913)  
 relatif à l'organisation des Commissions municipales dans  
 les ports de l'Empire Chérifien ;

Vu le Dahir du 14 Chaaban 1331 (19 Juillet 1913)  
 créant une Commission municipale provisoire dans la ville  
 de Meknès ;

Vu le Dahir du 28 Octobre 1914, instituant définitive  
 ment la Commission municipale à Meknès ;

## ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sont renouvelés les pouvoirs des membres dont les noms suivent :

## 1° Membres Français :

MM. CHAMOT,  
DUMAS,  
SOUPA.

## 2° Membres Indigènes :

MM. SI EL HADJ THAMI BENNANI,  
SI DRISS SEGhini,  
SI EL HADJ DRISS BENNANI,  
SI EL CHERIF DRISS KITTANI,  
SI ALLAL BOU SFIHA,  
SI MOHAMMED GHANFOURI.

## 3° Membre Israélite :

M. YOUSSEF PINHAS COHEN.

ARTICLE 2. — M. REBBI ICHOUA BERDOUGO, est nommé membre israélite de la Commission municipale de Meknès, en remplacement de M. HAZAN BRAHAM BEL OUIRI.

*Fait à Rabat, le 23 Moharrem 1332.*

*(12 Décembre 1914)*

M'HAMMED BEN MOHAMMED EL GUEBBAS, Grand Vizir.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

*Rabat, le 18 Décembre 1914.*

*Le Ministre Plénipotentiaire,  
Délégué à la Résidence Générale,*

SAINT-AULAIRE.

## ARRÊTÉS VIZIRIELS

portant titularisations et nominations dans le Personnel administratif de la zone du Protectorat Français de l'Empire Chérifien.

Par Arrêté Viziriel, en date du 23 Moharrem 1333 (12 Décembre 1914),

M. MARTZ, Maurice, est titularisé dans ses fonctions de Rédacteur et nommé à la 5° classe de son grade pour compter du 28 Décembre 1914.

Par Arrêté Viziriel en date du 26 Moharrem 1333 (15 Décembre 1914),

M. AZZOPARDI, Emile, est titularisé dans ses fonctions de Commis dactylographe et nommé à la 4° classe de son grade pour compter du 31 Décembre 1914.

**TABLEAU D'AVANCEMENT**  
du personnel des Secrétaires-Greffiers et Commis  
de Secrétariat pour l'année 1915

En exécution des dispositions de l'article 7 du Dahir du 7 Djoumada el Oula 1332 (3 Mai 1914), le tableau d'avancement, pour l'année 1915, a été établi ainsi qu'il suit, par la Commission spéciale, dans sa séance du 22 Décembre 1914.

Sont inscrits, au choix, au tableau d'avancement pour les classes et grades ci-après :

## 1° SECRETAIRES-GREFFIERS

## Secrétaire-Greffier de 2° classe :

M. NERRIERE, Secrétaire-Greffier en chef du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca.

## Secrétaire-Greffier de 3° classe :

M. COUDERC, Secrétaire-Greffier en chef de la Cour d'Appel de Rabat.

## Secrétaire-Greffier de 4° classe :

M. ROLLAND, Secrétaire-Greffier en chef du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance d'Oudjda.

## Secrétaire-Greffier de 5° classe :

M. ROUYRE, Secrétaire-Greffier en chef du Tribunal de Paix de Fez.

## Secrétaires-Greffiers de 6° classe :

MM. KUHN, Secrétaire-Greffier en chef du Tribunal de Paix de Rabat ;

ALACCHI, Secrétaire-Greffier du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca ;

LEBLOND, Secrétaire-Greffier de la Cour d'Appel de Rabat ;

## Secrétaires-Greffiers de 7° classe :

MM. AKNIN, Secrétaire-Greffier de la Cour d'Appel de Rabat ;

GAYET, Secrétaire-Greffier du Tribunal de Paix de Casablanca ;

SAUVAN, Secrétaire-Greffier du Tribunal de Paix de Marrakech.

*Secrétaires-Greffiers de 8<sup>e</sup> classe :*

- MM. BLASER, Secrétaire-Greffier du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca ;  
 DORIVAL, Secrétaire-Greffier du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca ;  
 AKNIN, Secrétaire-Greffier du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance d'Oudjda ;  
 NEIGEL, Secrétaire-Greffier du Tribunal de Paix de Rabat ;  
 DAURIE, Secrétaire-Greffier du Tribunal de Paix de Mogador ;

2<sup>o</sup> COMMIS DE SECRETARIAT*Commis de Secrétariat de 3<sup>e</sup> classe :*

- MM. DURAND, Commis au Tribunal de Paix de Casablanca ;  
 MESSICA, Commis au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca ;  
 PETIT, Commis au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca ;  
 BATAILLE, Commis au Tribunal de Paix de Casablanca ;  
 ANDRIEU, Commis à la Cour d'Appel de Rabat ;  
 DEMOULIN, Commis au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca ;  
 PELLISSIER, Commis au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca ;  
 REVEL-MOUROZ, Commis au Tribunal de Paix de Casablanca ;  
 AUTHEMAN, Commis au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Casablanca ;

Rabat, le 22 Décembre 1914.

Vu et arrêté le présent tableau d'avancement.

Le Premier Président de la Cour d'Appel,  
 Président de la Commission d'avancement,  
 BERGE.

**PARTIE NON OFFICIELLE**
**SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE DU MAROC**  
 à la date du 26 Décembre 1914.

Dans l'ensemble du Maroc, la situation politique ne s'est pas sensiblement modifiée et reste satisfaisante.

Dans la région de Taza-Fez, on signale que plusieurs

notables Riata et Branès se sont rendus chez les Beni Ourighel, près du Chenguitti qui les pousse à manifester, par une activité plus grande, leur hostilité à notre égard. Jusqu'à ce jour, l'agitateur devenu l'agent de nos ennemis d'Europe n'a pas réussi dans ses projets et les tribus paraissent vouloir rester dans l'expectative.

Le calme est complet dans les Cercles Hayaina et Sefrou, où les reconnaissances de nos troupes se sont effectuées sans incident.

Les pluies abondantes tombées ces jours derniers ont rendu les pistes impraticables entre Fez et Taza.



Dans la région de Khenifra-Tadla, rien à signaler dans la période hebdomadaire écoulée, si ce n'est quelques tentatives de rôdeurs effectuées sur nos postes et qui ont toutes échoué.

Les intentions des contingents réunis chez les Ait Atta ne se précisent toujours pas, l'accord ne paraît pas s'établir sur la conduite à tenir.



Dans la région de Marrakech, au nord de l'Atlas, la situation politique est excellente.

Dans le Sous, le Pacha de Taroudant HAIDA OU MOUIS s'est porté à la tête de ses contingents sur le territoire des Chtouka, dont plusieurs fractions hostiles lui ont fait acte de soumission sans opposer aucune résistance. De ce côté et dans la région de Tiznit, la situation va en s'améliorant tous les jours.

---

**DIRECTION DES TRAVAUX MILITAIRES**


---

**Note sommaire sur les travaux en cours.**


---

**I. — TRAVAUX DE FORTIFICATION, CASERNEMENTS, PISTES, ETC.**
**SUBDIVISION DE CASABLANCA**

Casablanca. — Au Camp n° 1, on a reconstruit un mur de clôture à l'Infirmerie-vétérinaire et un aqueduc à droite de la route de Ber-Rechid.

Au Camp n° 4, on a installé une cuisine avec l'eau au Camp des recrues, construit deux baraques-abris de 28 mètres sur 6 mètres, une salle de désinfection pour la prison militaire, ouvert une voie entre les nouvelles casernes et l'Infirmerie-ambulance.

Au Camp Espagnol, on a commencé les travaux d'adduction de l'eau de Tit Mellil et poursuivi l'égoût allant à la mer.

Au Fort Ilher, on a terminé les travaux d'adduction d'eau et l'abri pour les bagages des troupes parties en France.

A l'Hôpital, on a commencé les travaux d'adduction d'eau et les fouilles d'un grand égout collecteur ; la construction du bâtiment pour étuve à désinfection se poursuit.

Au lazaret militaire d'El Hanek, on a achevé la palissade de clôture, terminé les 4 plate-formes pour tentes Herbet, commencé la pose des buses en ciment à l'égout collecteur, continué le dallage, carrelage, etc., des pavillons de malade, achevé la maçonnerie du réservoir d'alimentation d'eau, commencé la plate-forme des routes intérieures.

Aux services de l'artillerie et de la remonte, on poursuit l'achèvement du bâtiment L de l'arsenal de Sour Djedid ; le coffrage des piliers du hangar est commencé.

*El Boroudj.* — On construit une tranchée de marqueurs au champ de tir.

*Mazagan.* — Un abreuvoir, un bâtiment à lavabos et douches sont commencés ainsi qu'un puits pour l'infirmerie-vétérinaire.

*Safi.* — On a continué le mur d'enceinte du camp ; on construit des écuries, un magasin à munitions pour les troupes métropolitaines ; on a commencé une popote pour les Officiers des Troupes Marocaines.

#### TERRITOIRE DU TADLA

*Casbah Tadla.* — Les réparations du mur d'enceinte se poursuivent ; on a commencé la construction de 14 baraquements-logements.

*Boujad.* — On construit un local pour le service télégraphique.

#### SUBDIVISION DE RABAT

*Rabat-Salé.* — Au Fort Hervé, les travaux de réparation intérieure sont continués.

Au Camp Garnier, on a achevé la construction de l'écurie E 6, commencé l'écurie E 4, les locaux disciplinaires, un égout des écuries du dépôt de remonte, deux lavoirs.

A Rabat-Ville, on a planté des arbres au casernement des employés et ordonnances de la Subdivision ; le nouveau casernement de gendarmerie (Caserne Buvat) est en voie d'achèvement.

A l'Hôpital, on a continué le bâtiment des officiers, on a commencé le bâtiment pour le logement du médecin-chef et la surélévation de l'Institut vaccino-gène.

*Kenitra.* — Un lavoir, un séchoir et une buanderie ont été construits au Service de l'Intendance ; une cuve de 5 mètres sur 5 mètres a été construite au Service de Santé.

#### SUBDIVISION DE MEKNES

*Meknès.* — On a fait une plate-forme sur la piste El Hadjeb-Ito.

On poursuit la construction des bâtiments affectés au Quartier Général, l'armurerie de garnison, ainsi que les baraques de troupes, les ateliers et chambres de maîtres ouvriers ; on a aménagé le bâtiment B 3 et les bureaux de la Place ; on a dallé trois magasins du parc d'artillerie.

A *El Hadjeb*, on a mis en état le blockaus et protégé le caravansérail par un barrage en fil de fer barbelé. A *Oulmès*, on a mis en service le four de l'Intendance.

A *Tizriera*, le poste de télégraphie optique est à peu près achevé.

A *Aït Lias*, on a commencé un hangar pour couvrir les fours de l'Intendance et une chambre de 22 mètres pour l'infirmerie-ambulance.

A *Dar Caïd Ito*, le mur du réduit a été exhausé, des bâtiments pour logements d'officiers et une infirmerie-ambulance ont été commencés ; le bâtiment des locaux disciplinaires a été aménagé pour recevoir le poste de T. S. F.

#### SUBDIVISION DE FEZ

*Fez.* — L'ouvrage de Sidi Harazem est très avancé ; la plate-forme est terminée, sauf le parapet. Le chemin de ronde entre Bab Guizra et Bab Fetouh est achevé.

Le cylindrage de la route stratégique de Dar Debi-bagh à Dar Meharès est à peu près terminé.

A *Fez-Ville*, on a terminé le mur de clôture pour la cour des magasins du Génie à la Kechla des Cherardas.

A *Dar Meharès*, les terrassements des fouilles des pavillons d'officiers sont terminés ; les bâtiments de l'artillerie sont couverts et en partie plafonnés.

A *Dar Debibagh*, on achève la canalisation partielle du camp.

A l'*Hôpital Auvert*, on exécute un dallage en ciment dans la salle au linge désinfecté ; on interdit l'accès à l'oued par une clôture en fil de fer barbelé.

Au *Poste d'Anoceur*, le mur en pierres sèches du nord-est du réduit a été refait en maçonnerie ; on a construit une popote pour le Commandant d'Armes et les trois bâtiments (7, 8, 10) pour la troupe ; on a élevé et commencé à couvrir en terrasse un magasin des subsistances.

Au poste de *Koudiat el Biod*, on a achevé le réduit supérieur, renforcé et réparé les parapets, construit trois blockaus au sud, à l'est, à l'ouest du réduit supérieur. Une *seguiâ* d'alimentation, des latrines couvertes ont été achevées ; on construit des cuisines de troupe, un cercle pour les officiers ; on a installé deux fours Godelle, un abri pour l'essence et le moteur des projecteurs ; une route, allant du gué de l'Innaouen au réduit, a été tracée.

#### SUBDIVISION DE MARRAKECH

*Marrakech.* — Parmi les travaux de fortification, on a continué la construction des trois tours en maçonnerie de l'infirmerie du réduit, de la citerne, de la tranchée pour tireurs debout du camp.

Aux casernements des Troupes Marocaines, on a achevé les constructions entreprises à Dar Kacheria. On a achevé les bureaux, magasins, ateliers et logements du service du Génie.

A *Mogador*, on a déblayé la clôture provisoire du Camp Duverger et exécuté la fouille pour le mur d'enceinte ; on a poursuivi la construction des bâtiments de l'Infirmerie et du lavoir-séchoir, de l'égoût et de la canalisation d'eau.

A *Agadir*, on a installé les plate-formes et les embrasures pour mitrailleuses ; à la Casbah et au Fort Portugais, on a continué les murs d'enceinte des camps et les caponnières du Camp nord-est et de l'angle sud-est de l'enclos des subsistances. Une cuisine pour officiers a été construite au Camp A ; un magasin à effets, une chambre de casernement ont été installés à la Casbah. Le parc à bestiaux a été agrandi et clôturé.

## II. — SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

Dans le secteur de *Rabat*, on a continué la réfection des lignes Salé-Kenitra, Kenitra-Bel Ksiri.

Dans le secteur de *Meknès*, la ligne Ito-Lias commencée le 25 était le 4 à 14 kilomètres de Lias.

Dans la région de *Marrakech*, les lignes téléphoniques du Gueliz ont été construites.

Dans le secteur de la *Chaouïa*, la liaison des divers camps et services a été assurée à Casablanca ; la ligne 63 a été mise en service le 25.

Le service a assuré la transmission de 2.241.913 mots par T. E., de 301.218 mots par T. S. F. et de 47.357 mots par T. O.

## III. — CHEMINS DE FER

*Casablanca-Rabat (90 km.)*. — Il a été transporté dans le sens de Casablanca à Rabat 2314 voyageurs et 903 tonnes de marchandises, et, en sens inverse, 2393 voyageurs et 495 tonnes de marchandises.

*Casablanca-Ber Rechid (40 km.)*. — Il a été transporté dans le sens de Casablanca à Ber Rechid 1082 voyageurs et 1571 tonnes de marchandises, et, en sens inverse, 804 voyageurs et 779 tonnes de marchandises.

Le personnel employé sur ces deux sections (au total 130 km.) comprend 202 européens et 465 indigènes.

*Salé-Kenitra (35 km.)*. — Il a été transporté dans le sens de Salé à Kenitra 1915 voyageurs et 384 tonnes de marchandises, et, en sens inverse, 1488 voyageurs et 350 tonnes de marchandises.

*Kenitra-Dar bel Hamri (67 km.)*. — Il a été transporté dans le sens de Kenitra à Dar bel Hamri 1776 voyageurs et 3911 tonnes de marchandises, et, en sens inverse, 1698 voyageurs et 220 tonnes de marchandises.

*Dar bel Hamri-Meknès (79 km.)*. — Il a été transporté dans le sens de Dar bel Hamri à Meknès 1584 voyageurs et 2566 tonnes de marchandises et, en sens inverse, 1374 voyageurs et 100 tonnes de marchandises.

Le personnel employé sur ces trois sections (au total 181 km.) comprend 267 européens et 786 indigènes.

## SECTIONS EN CONSTRUCTION

1° *Ber Rechid-Bou Laouane et prolongement*. — La voie atteint le kilomètre 119,046 (kilométrée sur la ligne Rabat-Casablanca-Marrakech, de l'origine Rabat).

La plate-forme est achevée jusqu'au kilomètre 130,280, sauf une interruption de 896 mètres ; le pont de 40 mètres de l'Oum R'bia est monté ; les quatre travées suivantes seront prochainement mises en place.

Il est employé par le chemin de fer 40 européens et 50 indigènes, par les entrepreneurs, 60 européens et 231 indigènes.

2° *Meknès-Fez (64 km.)*. — La voie atteint le kilomètre 214 (kilométrage compté sur Salé-Fez, de l'origine Salé) ; le ballastage est terminé, sauf entre les kilomètres 228 et 231, 239,7 et 224 ; le pont de l'oued El Atcham, les estacades de Bou Krezza et de l'oued Nja sont en cours de construction.

Il est employé, par le chemin de fer : 37 européens et 400 indigènes ; par les entrepreneurs : 25 européens et 350 indigènes.

## IV. — TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS LE MAROC ORIENTAL

### REGION NORD

A *Oudjda*, il a été achevé une baraque pour la Compagnie du Train des Equipages ; une baraque et une cuisine pour la Compagnie 26/3 M du Génie.

A *Taurirt*, on a construit le blockaus de la redoute.

### REGION SUD

A *Bou Denib*, une cave pour l'essence et l'huile du poste de T. S. F. a été construite ; on a refait l'observatoire de l'angle nord-ouest du réduit.

A *Gourrama*, on a construit un four de campagne à l'intérieur du bordj.

### TÉLÉGRAPHIE

La ligne Guercif-Mahiridja a été rétablie.

### CHEMINS DE FER

*Chemin de fer de Zoudj-el-Beghal à Oudjda (15 km.)*. — La transformation de la voie de 1 m. 05 en voie normale va être entreprise ; le hangar utilisé comme dépôt de machines à Oudjda a été agrandi.

*Chemin de fer d'Oudjda à Taza (voie de 0,60)*. — On a commencé la construction du blockaus de Chreïa ; au 1<sup>er</sup> Décembre, la voie est terminée jusqu'au kilomètre 213,300 (station de l'Aghbal), les ponts de l'oued Aghbal et de Bou Cheikh sont implantés ; dès que les sections de la Compagnie 26/3 M seront mises à la disposition du service, les travaux pourront être attaqués jusqu'à Taza.

## ANNONCES

La Direction du « Bulletin Officiel » décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

### Annonces judiciaires, administratives et légales

**SECRETARIAT-GREFFE  
DU TRIBUNAL DE PAIX  
DE CASABLANCA**

Par ordonnance de M. le Juge de Paix de Casablanca, en date du 21 Décembre 1914, ont été déclarées vacantes les successions de :

1° CAZENEUVE, Gaston, décédé à Casablanca le 15 Juin 1914 ;

2° BEDAOUCHE MOHAMED BEN AMAR, décédé à Casablanca le 14 Juillet 1914 ;

3° MARQUETOUX, Louise, Veuve DUROIS, décédée à l'Hôpital de Casablanca le 30 Août 1914 ;

4° BARRE, Gabriel, décédé

au même lieu le 3 Juin 1914 ;

5° CADI BAGDADI, décédé au même lieu le 30 Mai 1914 ;

6° RAIMBAULT, Pierre-Célestin, décédé au même lieu le 28 Août 1914 ;

7° BOUVIER, Julie, décédée au même lieu le 25 Août 1914 ;

8° FOCH, Louis, décédé au même lieu le 24 Août 1914 ;

9° VACHIER, Aimé, décédé au même lieu le 5 Août 1914 ;

10° DELGUERA, Jués, décédé au même lieu le 13 Juillet 1914 ;

11° BICAN, Xavier, décédé au même lieu le 14 Juin 1914 ;

12° MONS, Amédée, décédé au même lieu le 21 Juillet 1914 ;

13° MANDRON, Justin-François-Victor, décédé au même lieu le 20 août 1914 ;

14° BARANCY, Simone, décédée au même lieu le 28 Avril 1914 ;

15° CARAUD, Jean, décédé au même lieu le 23 Juillet 1914 ;

16° BERARD, Joseph-Félix, décédé au même lieu le 6 Septembre 1914 ;

17° PONS, Louis, décédé au même lieu le 20 Août 1914 ;

18° MONPERMEY, Marie, décédée au même lieu le 19 Juin 1914 ;

19° BOMBARK, Faraj, décédé au même lieu le 15 Septembre 1914 ;

20° RAPPETO (P) décédé à Arbaoua dans les premiers jours d'Octobre 1914 ;

21° DUPLESSIS, Ernest-Casimir, décédé à l'Hôpital de Casablanca le 30 Octobre 1914 ;

Les héritiers, ayants droit et créanciers des défunts ci-dessus sont invités à se faire connaître et à adresser les pièces justificatives de leurs qualités ou titres de créances à Monsieur Jules GAYET, Licencié en droit, Secrétaire-Greffier, Curateur aux successions vacantes à Casablanca.

*Le Secrétaire-Greffier,  
Curateur,  
J. GAYET.*

## J. DAVID

Exportation

ACHATS AU COMPTANT DE TOUS  
Chiffons, Cornes, Laines, Grins,  
Peaux, Vieux métaux, etc...

*Se rend sur les lieux  
et sur demande*

Adresse: Boite postale 409

**CASABLANCA**

## GAZ THERMOLUX

*pour ECLAIRAGE et CUISINE*  
Le plus économique à 0.25 le mètre cube

Extincteur à mousse "LE PARFAIT"

*Adopté par les Marines  
Française, Anglaise et Allemande*

## DÉSINFECTANT L'ANIOS

Antiseptique, Désodorisant, Microbicide le plus  
énergique, le moins cher

NOTTÈGHEM & C<sup>IE</sup>

S'adresser F. PARADIS, boîte 191  
CASABLANCA

## C. COUGOULE DEVERGNE

Fournisseur des Administrations Civiles et Militaires

**Ménisserie - Charpentes**

**Escaliers**

**ATELIER MÉCANIQUE**

21, Route de Casablanca

**RABAT**